

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 21466

Numéro SIREN : 805 388 881

Nom ou dénomination : A.M.R.

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2018 sous le numéro de dépôt 17265



20180172652016

DATE DEPOT : 26/02/2018

N° DE DEPOT : 17265

N° GESTION : 2014B21466

N° SIREN : 805388881

DENOMINATION : A.M.R.

ADRESSE : 16 rue de Meaux 75019 Paris

MILLESIME : 2016

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

27 FEV. 2018

17265
numéro de dépôt

A.M.R

S.A.S au Capital de 1.000,00 €

Siège social : 16 Rue de MEAUX

75019 PARIS

RCS : 805 388 881

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2017**

Le trente juin deux mille dix sept

Les actionnaires de la **S.A.S. A.M.R** au capital de 1.000 **EUROS** se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation qui leur a été faite par le président Monsieur ASERIEL Rony.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur ASERIEL Rony

SONT PRESENT

- | | |
|--|-------------------|
| - Monsieur ASERIEL Rony titulaire de | 51 ACTIONS |
| - Monsieur ASERIEL Mordehai titulaire de | 49 ACTIONS |

Soit au total **100 ACTIONS**

sur les 100 Actions représentant le capital.

Le président constate en conséquence que l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions extraordinaires conformément aux statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation
- le rapport de gestion du gérant
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- l'inventaire et les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexes) au 31 Décembre 2016

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Quitus au gérant
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce
- Approbation desdites conventions
- Questions diverses.

AR

Puis lecture est donnée du rapport de gestion du gérant, exposant la situation de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir ainsi que les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Puis il est donné lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectés, et notamment de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée des comptes annuels.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant, ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance et décide de reporter les bénéfices de 13.917 € en report à nouveau. Et de procéder à une distribution de dividende prélevée sur les résultats de 2016 et de 2015 pour un montant de 21.945 € réparti entre dividende pour 19.000 € et en prélevement CSG pour 2.945 €.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération brute du président pour l'exercice 2016 pour un montant de 20.114 € ainsi que tous les remboursements de frais engagés sur justificatif du président.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AR

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts prévues par les dispositions légales.

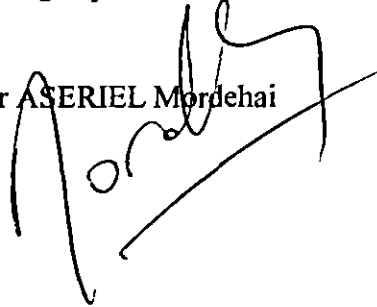
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'ensemble des associés.

Monsieur ASERIEL Rony

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'A' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Monsieur ASERIEL Mordechai

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'M' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

A.M.R

S.A.S au Capital de 1.000,00 €

Siège social : 16 Rue de MEAUX

75019 PARIS

RCS : 805 388 881

**RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 juin 2017**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultat et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ainsi que tous les documents et renseignements s'y rapportant,
- le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

L'inventaire a été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales.

Les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation que les années précédentes.

En conséquence, les comptes annuels qui vous ont été présentés comprennent le bilan, les comptes de résultat et l'annexe composée de tableaux et états.

I - COMPTE RENDU DE LA GESTION DU GERANT AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Notre chiffre d'affaires hors taxes y compris la production vendue s'est élevé à 336.201 €

Les achats hors taxes de marchandises et de matières premières se sont élevés à 244.477 €

La variation de stock de marchandises s'élève à (8045€)

La production stockée est de 0 €

Le prix de revient des marchandises vendues s'est élevé à 0 €

AR

L'ensemble donne une marge brute de €

Après imputation des frais généraux qui se ventilent comme suit :

- autres achats et charges externes	37.693 €
- impôts et taxes	2.134 €
- salaires	36.081 €
- charges sociales	6.749 €
- dotations aux amortissements	484 €
- dotations aux provisions	Euros
- autres charges	Euros
et après addition des :	
- reprises sur provisions et amortissements	Euros
- autres produits	Euros
- subventions d'exploitation	Euros
Le résultat d'exploitation se traduit par :	
- Un bénéfice de 16.628 €	

Après imputation :

- des produits financiers	458 €
- des charges financières	Euros
- des produits exceptionnels	9 €
- des charges exceptionnelles	84 €
- impôt sur les bénéfices	2.178 €

Le résultat se traduit par :

Un bénéfice de 13.917 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de reporter les bénéfices de 13.917 € en report à nouveau. Et de procéder à une distribution de dividende prélevée sur les résultats de 2016 et de 2015 pour un montant de 21.945 € réparti entre dividende pour 19.000 € et en prélevement CSG pour 2.945 €.

FRAIS GENERAUX

Vous avez pu constater qu'aucune réintégration de frais généraux aux articles 223 quater et quinquies (article 39-4 et 39-5) du code général des impôts n'a été effectué pour la détermination du résultat fiscal de l'exercice

DIVIDENDES

Nous vous signalons que les dividendes provenant des réserves n'ont pas été mis en distribution au titre des trois dernières années.

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

AM

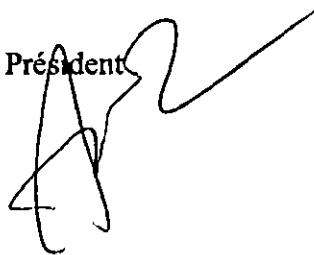
II - RESOLUTIONS PROPOSEE A L'ASSEMBLEE

- Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Approbation des comptes et de ce rapport
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Quitus du gérant
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce
- Approbation desdites conventions
- Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions. Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre gérant, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au gérant et fournir, grâce à votre collaboration les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Président



A.M.R

S.A.S au Capital de 1.000,00 €

Siège social : 16 Rue de MEAUX

75019 PARIS

RCS : 805 388 881

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 Juin 2017**

Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce :

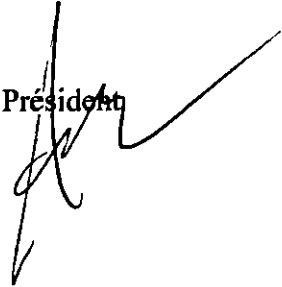
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, soumises à votre approbation.

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice écoulé, clos le 31 Décembre 2016 :

- **Aucune convention n'a été effectuée.**

Le Président



SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Modes et Méthodes d'évaluation	3
- Changement de méthode	4

**II - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Immobilisations incorporelles	5
- Mode de calcul des amortissements des immobilisations corporelles	6
- Produits à recevoir	7
- Charges à payer	8
- Charges constatées d'avance	9
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
- Capital social	11
- Engagements financiers	12
- Filiales et participations	13
- Effectif moyen	14

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 dont le total est de Euros 104.784 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant :

- un bénéfice de Euros. 13.917

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30 Avril 2017 par la gérance.

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes suivants :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général (arrêté du 27 Avril 1982).

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

Aucun frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

2 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

3 - FONDS COMMERCIAL

Aucun fonds commercial n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

MODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS DES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NATURES DES IMMOBILISATIONS	AMORTISSEMENT TAUX APPLIQUE
Logiciel	20 %
Agencements et Aménagements	10%
Installations techniques	10%
Matériel et outillage	15%
Matériel de transport	25%
Mobilier	10%
Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	20%

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

A - Charges différées

Aucune charge différée n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

B - Frais d'acquisition des immobilisations

Aucun frais de cette nature n'a été enregistré au cours de l'exercice.

C - Frais d'émission des emprunts

Aucun frais de cette nature n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

D - Charges à étaler

Aucune charge à étaler n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégories de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice ainsi que les réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même.

Catégories des titres	Nombres en début d'exercice	Mouvement de l'exercice Augmentations	Mouvement de l'exercice Diminution	Nombre en fin d'exercice (2+3+4)	Valeur nominale	Montant	Montant des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même
1	2	3	4	5	6	7	8
ACTIONS	100			100	10 €	1.000	

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Sont précisés ici les engagements donnés et reçus.

Ne sont pas mentionnés les engagements réciproques (hors crédit-bail).

<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	MONTANT
- Effets escomptés non échus	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pension	
- Crédit-bail mobilier	
- Crédit-bail immobilier	
- Autres engagements donnés :	
-	
-	
-	
TOTAL	<u>NEANT</u>

ENGAGEMENTS RECUS

-	
-	
TOTAL	<u>NEANT</u>

SAS A.M.R

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Quote part du capital (en %)	Valeur comptable des titres (brute)	Résultats : bénéfice ou perte du dernier exercice
Filiales et participations				
B- Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>AMR</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>16 RUE DE MEAUX 75019 PARIS</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>8</td><td>8</td><td>8</td><td>1</td></tr></table>												8	0	5	3	8	8	8	8	1
8	0	5	3	8	8	8	8	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>15</u>																				
										Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>										
ACTIF										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	011		016															
	Immobilisations corporelles *		028	2 417	030	823			1 594											
	Immobilisations financières * (1)		040		042															
	Total I (5)		041	2 417	048	823			1 594											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052															
		Marchandises *	060	8 045	062			8 045												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070															
		Autres * (3)	072	3 288	074			3 288												
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		081	91 857	086			91 857												
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II		096	103 191	098			103 191													
Total général (I+II)		110	105 607	112	823		104 784													
PASSIF										Exercice N 1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			1 000												
	Écarts de réévaluation				124															
	Réserve légale				126		100													
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'ouvrages d'origine des sociétés vivantes *)			131																
	Report à nouveau				134		9 573													
	Résultat de l'exercice				136		13 917													
	Provisions réglementées				140															
Total I				142		24 590														
Provisions pour risques et charges				151																
DETTES (I)	Emprunts et dettes assimilées				156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		61 736													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	789		18 458													
	Produits constatés d'avance				174															
Total III				176		80 194														
Total général (I + II + III)				180		104 784														
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(1) Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182															
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 912 A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AMR		Exercice N clos le		13 11 2017	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		118		1		Néant [] *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	336 201		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				221				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	336 201		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					231	244 441		
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(8 045)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	36		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier -)				242	37 693		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CTE et CVAF)			243	1 022	241	2 134	
	Rémunérations du personnel *					250	36 081		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	6 749		
	Dotations aux amortissements *					251	484		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		262		
Total des charges d'exploitation (II)						264	319 573		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	16 628		
Produits financiers (III)		281		Charges financières (V)		294	458		
Produits exceptionnels (IV)						299	9		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		300	84	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	2 178		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI)						310	13 917		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2				312	13 917	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	2 261		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de leasing d'équipement			(Part des loyers dépensée de réintégration (art. 249 septies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (11, series)	986		ZFU-TE (11, octies et octies A)	987		342	1 658	
	Reprise d'entreprises en difficulté (41, septies)	981		JEI (41, sixies A)	989				
	ZRD (41, terdecies)	127		ZRR (41, quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 dodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 41 undecies)	996	1 658			
	Dont divers								
	ZFA (41, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit					346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 du CGI)						655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	14 520	354
						Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	14 520	372
						Déficit col. 2			